

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les jeunes dans les communes : répartition et scolarisation

Entre 1999 et 2006, la population réunionnaise s'est accrue de 11 %. Dans le même temps, le nombre de jeunes a augmenté trois fois moins vite. Ainsi, en 2006, les jeunes réunionnais de 20 ans ou moins sont au nombre de 287 600, en augmentation de 4,2 %. Les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle, primaire, collège ou lycée, c'est-à-dire les jeunes ayant entre 3 et 17 ans, sont 209 600, en augmentation de 3,5 % par rapport à 1999.

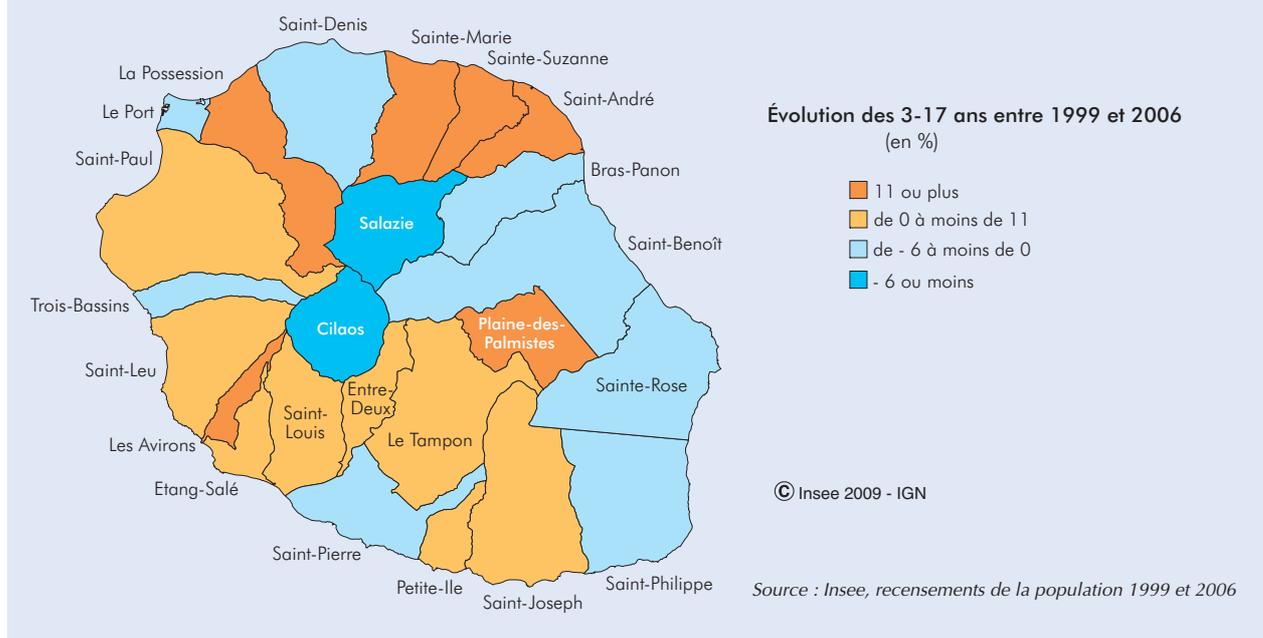
Dix communes voient leur nombre de jeunes diminuer

Dix communes ont vu leur population jeune diminuer alors que seulement deux communes ont une population totale en baisse. Salazie et Cilaos, qui ont perdu des habitants par le

fait des migrations depuis 1999, enregistrent une baisse encore plus marquée de leur population jeune. Sept autres communes, à faible croissance démographique globale, voient leur population jeune baisser et notamment les deux villes principales, Saint-Denis et Saint-Pierre. Il en est de même pour Saint-Benoît et Le Port, ainsi que pour trois communes rurales : Trois-Bassins, Sainte-Rose et Saint-Philippe. La situation de Bras-Panon est atypique puisque sa population progresse de 14 %, alors que dans le même temps, le nombre de jeunes de 3 à 17 ans est en diminution.

À l'inverse, les communes qui ont connu une forte croissance démographique ont vu augmenter leur nombre de jeunes. C'est le cas des Avirons et de La Plaine des Palmistes où la population âgée de 3 à 17 ans s'accroît de plus de 20 %. Il

Évolution de la population des 3-17 ans entre 1999 et 2006



Plus de la moitié des 18-20 ans est scolarisée

La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans. Il n'est donc pas étonnant que la quasi-totalité des 6-14 ans soit scolarisée, en primaire ou au collège. Entre 15 et 17 ans, âges qui correspondent aux années lycée, 91 % des jeunes sont encore scolarisés, alors qu'au-delà de 18 ans, la fréquentation d'un établissement scolaire baisse. Ainsi, seulement 56 % des jeunes de 18 à 20 ans poursuivent des études.

Cette proportion est cependant en progression depuis 1999 où elle était de 54 %.

Chez les plus petits, le taux de scolarisation évolue peu. Ainsi, 87 % des enfants de 3 ans, année d'entrée en maternelle, sont scolarisés en 2006, en progression de trois points depuis 1999. À 2 ans, seuls 10 % des enfants intègrent ces structures.

Taux de scolarisation par tranche d'âge en 1999 et 2006



en est de même pour les communes limitrophes de Saint-Denis. À l'est du chef-lieu, les communes de Sainte-Marie, Saint-André, Sainte-Suzanne voient leur population de jeunes augmenter entre 11 et 18 %, surtout pour les classes d'âge concernant le collège et le lycée. À l'ouest, La Possession enregistre une hausse de 14 %.

Un jeune sur dix est scolarisé hors de sa commune de résidence

Au regard du lieu d'études, certaines communes se révèlent être plus attractives que d'autres. Chaque jour, près de 18 300 jeunes de 3 à 17 ans quittent leur commune de résidence pour rejoindre leur lieu d'étude, soit 9 % des jeunes scolarisés.

La commune de Saint-Denis est celle qui attire le plus d'élèves domiciliés dans d'autres communes. Avec un solde positif de près de 2 800 élèves de 3 à 17 ans (dont 2 000 écoliers ou collégiens), elle devance très largement toutes les autres communes comme Saint-Pierre (+ 594), Saint-Benoît (+ 587) ou Les Aviron (+ 416).

À l'inverse, certaines communes exportent fortement leur population scolarisée. C'est le cas de Sainte-Marie qui envoie plus de 2 000 jeunes de 3 à 17 ans dans les communes voisines, soit environ le quart de ceux qui y résident, pour en accueillir moins de 750. La Possession exporte également sa population scolarisée avec un solde négatif de 876 élèves, ainsi que La Plaine des Palmistes et Petite-Ile, dont près du tiers des enfants de 3 à 17 ans quitte la commune chaque jour.

Les déplacements scolaires s'amplifient à partir du lycée

Même si toutes les communes possèdent des écoles et au moins un collège, on observe des mouvements notables parmi les plus jeunes. Ainsi, 5 % des 3-5 ans (maternelle) et 6 % des 6-10 ans et des 11-14 ans quittent leur commune de résidence chaque matin.

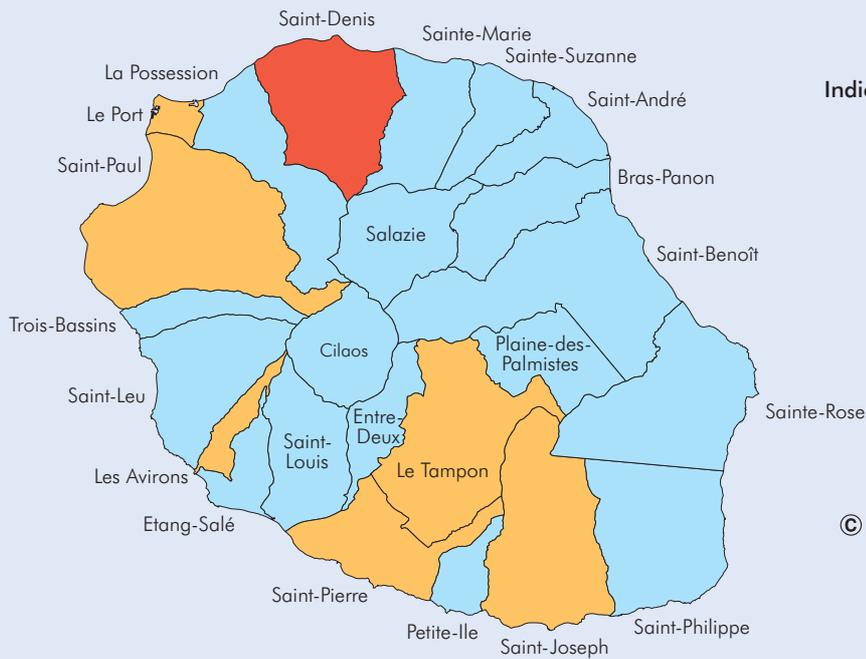
Les déplacements s'amplifient avec l'âge : 22 % des 15-17 ans et 42 % des 18-20 ans sont mobiles pour leurs études. Les 18-20 ans se dirigent sans surprise vers les communes où se situent les établissements d'enseignement supérieur, notamment Saint-Denis, Le Tampon et Saint-Benoît. Pour les 15-17 ans l'absence de lycées dans certaines communes, les capacités d'accueil et la répartition des filières spécialisées imposent des déplacements.

Les communes qui ne possèdent pas de lycée ont un solde des flux domicile/études des 15-17 ans fortement négatif : elles envoient chaque jour entre 57 et 82 % de leurs effectifs scolarisés de ces âges à l'extérieur. C'est notamment le cas de La Plaine des Palmistes.

Certaines communes qui disposent d'un ou plusieurs lycées, comme Sainte-Suzanne, ont cependant un solde des flux de déplacement des 15-17 ans négatif. Toutefois, la part des effectifs scolarisés quittant ces communes est moins importante.

D'autres communes attirent les populations jeunes des communes avoisinantes. Chaque matin, leur population des 15 à 17 ans s'accroît jusqu'à 85 %, c'est le cas des Aviron. Deux communes se situent en position intermédiaire, Bras-Panon et Saint-André, qui disposent d'au moins un lycée mais accueillent autant d'élèves de 15 à 17 ans qu'elles n'en voient partir.

Indice de concentration scolaire* des 3-14 ans en 2006



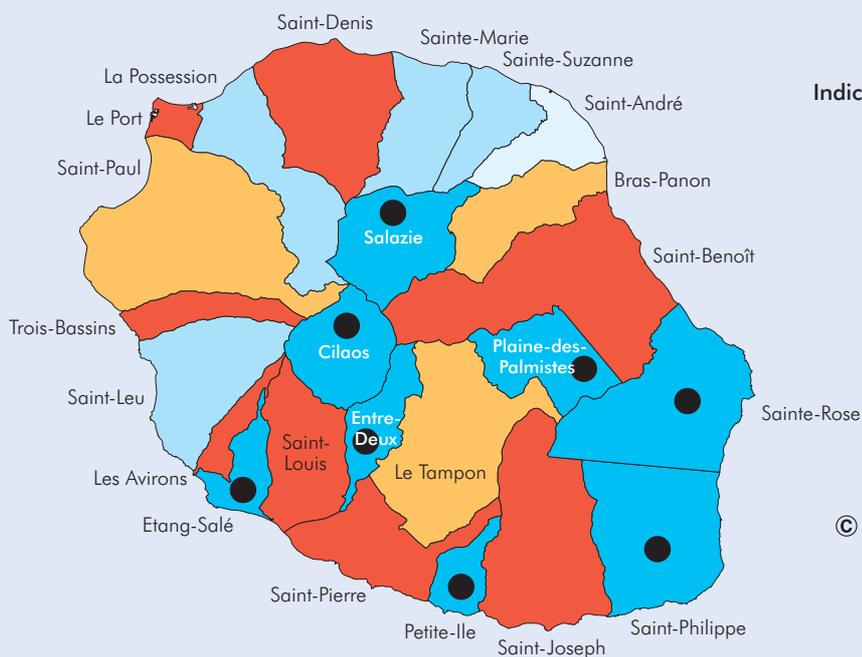
Indice de concentration scolaire des 3-14 ans en 2006 (en %)

- 105 ou plus
- de 100 à moins de 105
- de 85 à moins de 100

© Insee 2009 - IGN

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

Indice de concentration scolaire* des 15-17 ans en 2006



Indice de concentration scolaire des 15-17 ans en 2006 (en %)

- 105 ou plus
- de 100 à moins de 105
- de 85 à moins de 100
- de 50 à moins de 85
- moins de 50
- aucun lycée

© Insee 2009 - IGN

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

* **Indice de concentration scolaire** : rapport entre le nombre d'élèves qui étudient dans une commune et le nombre d'élèves résidant dans la commune.

Méthodologie du recensement

Le recensement de la population permet de mieux connaître la population de la France, dans sa diversité comme dans son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc. Aujourd'hui, la société évolue rapidement et pour mieux comprendre ses mouvements, le recensement a changé de rythme : grâce à cette nouvelle méthode, des informations régulières et récentes seront dorénavant produites chaque année.

Un nouveau mode de collecte

Depuis 2004, les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur

toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de logements (40 % sur un cinquième du territoire de la commune). Ainsi à partir de 2008, année de la cinquième collecte annuelle, en cumulant les informations collectées au cours de cinq enquêtes annuelles de recensement successives, il devient possible de disposer chaque année des résultats complets du recensement. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes, afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles tout en assurant des données de qualité. Cette date est celle du milieu de la période, en l'occurrence le 1^{er} janvier 2006 pour ces premiers résultats.

Résultats du recensement sur le site insee.fr

Les résultats statistiques du recensement millésimé 2006 ont été diffusés progressivement au cours du second semestre 2009, sous différentes formes, pour répondre à différents besoins :

- ☞ des fiches de chiffres clés présentant pour chaque zone, à partir de la commune, les résultats principaux sous la forme de tableaux et graphiques simples contenant des effectifs, des pourcentages et des indicateurs calculés ;
- ☞ des cartes pour visualiser les données essentielles des chiffres clés ;
- ☞ des tableaux détaillés fournissant les effectifs de population selon de nombreux critères (sexe, âge, taille de ménage, catégorie socioprofessionnelle, etc.), le niveau de détail dépendant de la taille de la zone ;
- ☞ des bases téléchargeables contenant pour chaque commune les données des chiffres clés et des tableaux détaillés au niveau le plus fin pour permettre aux utilisateurs avertis de procéder à des regroupements personnalisés de zones géographiques ou de modalités de variables ;
- ☞ des bases téléchargeables spécifiques pour les données sur des zones infracommunales et pour les données de flux de mobilité ;
- ☞ des fichiers détail anonymisés pour donner la possibilité aux professionnels de construire leurs propres tableaux et d'étudier ainsi des problématiques spécialisées.